



Collectif Solidarité Résistance - Annecy

« Savoir dire Non ! Sans violence avec l'Intelligence du Cœur. »

LES FRAIS BANCAIRES

Tous concernés

Jeudi 27 juin 18h

Sont-ils justifiés ? Sont-ils légaux ?

Votre banquier est incapable de vous les expliquer clairement

Pourtant

**Ils grèvent lourdement notre trésorerie
et apportent bien d'autres difficultés...**

Pourtant

**Il est possible de stopper cette hémorragie financière
dès maintenant**

En imposant les lois républicaines aux banques.

=====

Imaginez l'avantage économique pour les entrepreneurs.

Un ballon d'oxygène pour leurs affaires...

Quant aux particuliers, c'est un pouvoir d'achat supplémentaire.

Et une relance économique pour la Nation.

**Le CSR d'Annecy vous propose de lancer une action groupée
Entreprises & Particuliers pour obtenir le remboursement de ces frais abusifs.**

Avec François de SIEBENTHAL, connu en Suisse et en France comme le « banquier Gilet jaune » et Gérard FAURE-KAPPER, expert financier spécialiste des tarifications bancaires, membre du CSR et Gilet jaune. Il forme, avec une avocate et un second expert, un pôle de défense qui a déjà 62 victoires à son actif contre les banques.

ATTENTION : PLACES LIMITÉES

Inscription obligatoire par mail csr-annecy@protonmail.com

Participation aux frais : à partir de 8 € (adhérents CSR 5 €)

Le jeudi 27 juin 2019 à partir de 18 heures Salle Yvette Martinet à Annecy

(Prochain débat dans le 73 pour les intéressés, contactez-nous)

www.csr-annecy.sitew.fr - csr-annecy@protonmail.com

« Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs. » Art. 35 - Constitution du 24 juin 1793